

Hebdo Canada

Volume 2, N° 30

le 24 juillet 1974



Ottawa, Canada.

Le nouvel aéroport international de Mirabel, 1

Première grande exposition d'artisanat de l'Arctique canadien à Toronto, 3

L'exportation d'urgence d'énergie électrique aux É.-U. est autorisée, 3

Émission de deux nouveaux timbres, 4

Visite de la reine-mère, 4

Statistiques du téléphone, 1973, 4

Main-d'oeuvre mexicaine pour notre agriculture, 5

Le commerce d'une année à l'autre, 5

Décorés de l'Ordre du mérite militaire, 5

Accord canado-américain en cas de pollution des eaux, 5

Programme d'échange international pour des cadets de la Marine royale, 5

Un film inuit remporte un premier prix, 6

Les télécommunications par satellites dans l'Arctique, 6

Le nouvel aéroport international de Mirabel

Au printemps 1975, un nouvel aéroport s'ouvrira près de Montréal: le nouvel aéroport international de Mirabel. Cette vaste réalisation, à laquelle 400 millions de dollars auront été consacrés d'ici à la fin de cette année, est située à 34 milles (54.7 km) à l'ouest-nord-ouest du centre de Montréal et à 32 milles (51.5 km) au nord-ouest de l'actuel aéroport international de Dorval. Au début, le nouvel aéroport ne recevra que du trafic international mais tout le trafic de Dorval y sera progressivement transféré. Ce transfert permettra de maintenir le niveau d'activité de l'aéroport de Dorval à son niveau optimal de 6 millions de passagers par an, qui a été dépassé pour la première fois en 1972. Cette année, on estime que 8.1 millions de passagers passeront par Dorval.

Mirabel a été conçu comme aéroport de la "troisième génération", le premier de son genre au Canada. L'ensemble recouvre au total 88,000 acres (35,612 hectares), soit la superficie aéroportuaire la plus grande du monde.

Seul le seizième de cette superficie, quelque 5,200 acres (2,105 hectares), sera utilisé pour des installations aéroportuaires dans la phase initiale, mais dans la phase finale – vers l'an 2025 – cette superficie sera portée à 17,000 acres (6,883 hectares). L'aéroport se caractérisera par le contrôle total qui sera exercé sur toute la zone entourant le secteur fonctionnel. Cela permettra non seulement d'assurer la protection contre la pénétration urbaine, mais aussi de donner aux services de planification d'aéroport les pouvoirs nécessaires pour contrôler le développement de la zone de Mirabel, qui correspond à peu près aux deux tiers de la superficie de l'île de Montréal et au dixième de celle de l'île du Prince-Édouard. La zone périphérique de 71,000 acres relève de règlements de zonage stricts qui n'autorisent que des activités compatibles avec le développement de l'aéroport. Dans certains cas, l'activité agricole pourra continuer – les cultivateurs ne pourront plus être que locataires des terres – mais il y aura une



Le déchargement du courrier à l'aéroport de Dorval – 1944.

règlementation de certaines cultures. Le risque permanent que constituent les oiseaux sur les aéroports sera diminué par l'assèchement des marais, et par l'interdiction de certaines cultures, par exemple celle du maïs et de l'avoine, qui ont tendance à attirer certaines espèces d'oiseaux.

La première phase du développement de Mirabel correspond aux années 1975 à 1979. Cette phase initiale comportera l'utilisation de deux pistes et d'une aérogare pour passagers, d'une capacité annuelle d'environ 300,000 mouvements aériens et 3.7

millions de passagers. Les avions stationneront à une certaine distance de l'aérogare et les passagers seront transportés entre l'aérogare et l'avion par des véhicules spéciaux qui pourront recevoir jusqu'à 150 passagers et se déplacer à la vitesse de 15 milles (24 km) à l'heure.

À la date d'achèvement du programme, en 2025, l'aéroport aura six pistes, soit trois paires de pistes parallèles – deux orientées nord-est – sud-ouest et une suivant le vent traversier – ainsi que toutes les installations et tous les services aéroport-

tuaires nécessaires pour acheminer annuellement 50 millions de passagers.

Un des aspects intéressants du programme de Mirabel sera la liaison de transport de surface entre l'aéroport et les deux grandes zones urbaines de Montréal et Ottawa. Pour la phase initiale, on prévoit qu'une série de nouvelles autoroutes de raccordement sera suffisante. Toutefois, il est prévu de les compléter peu après 1980 par un réseau de transport rapide à traction électrique (TRRAMM) qui reliera le centre de Montréal à

(suite à la page 6)

Les grandes dates de l'aviation canadienne

23 février 1909 – Premier vol d'un appareil "plus lourd que l'air" dans l'Empire britannique, à Baddeck (île du Cap-Breton). L'avion, appelé *Silver Dart* (Flèche d'Argent) est d'un modèle "perfectionné"; il est piloté par John McCurdy.

24 juin 1918 – Premier transport expérimental de poste aérienne au Canada, entre Montréal et Toronto.

5 septembre 1918 – Le Canada fonde une force aérienne nationale distincte de la RAF: le Service aéronaval royal canadien.

6 juin 1919 – Approbation royale de la loi sur l'aéronautique, qui institue une Commission de l'aéronautique nommée par le gouvernement et chargée de réglementer l'aviation civile au Canada.

5 juillet 1919 – Premier saut à partir d'un avion, effectué par un Canadien, Frank Ellis, muni d'un "sac au dos", à Crystal Beach (Ontario).

Année 1919 – Première utilisation régulière d'avions pour les patrouilles d'incendie et les levés cartographiques, dans la vallée du Saint-Maurice, par un groupement qui s'appela plus tard (1922) *Laurentide Air Services* et augmenta progressivement son activité en Ontario pour créer notamment le premier service régulier de transport de passagers et de fret au Canada.

7 août 1919 – Première traversée aérienne des Montagnes Rocheuses canadiennes.

7-17 octobre 1920 – Premier transport expérimental transcontinental de poste aérienne, de Halifax à

Vancouver. Temps de vol: 45 heures.

15 octobre 1920 – Premier voyage aérien commercial dans le Nord canadien, entre Winnipeg et Le Pas (Manitoba).

1er avril 1924 – Fondation de l'Aviation royale canadienne. Au début, la majeure partie de son activité consiste à effectuer des reconnaissances aériennes d'exploitation forestière et hydroélectrique pour le compte du ministère de l'Intérieur, ainsi que des patrouilles pour le compte du ministère de la Marine et des Pêcheries.

6 juin 1927 – W.R. Turnbull, pionnier de la technique aéronautique canadienne, fait effectuer avec succès des essais en vol de son hélice à pas variable, à Camp Borden (Ontario).

9 septembre 1927 – Le gouvernement inaugure officiellement les livraisons régulières de poste aérienne.

27 juin 1930 – La société *Canadian Airways* est fondée pour exploiter un service transcanadien, avec un quasi-monopole du transport aérien au Canada.

10 avril 1937 – La société *Trans-Canada Air Lines* (qui prend le nom d'Air Canada en 1964) est fondée comme société autonome de la Couronne, toutes les actions étant détenues par le Canadien-National.

5 juillet 1939 – Inauguration d'un service de poste aérienne transatlantique entre Foynes (Irlande) et Botwood (Terre-Neuve) par hydravion.

Juin 1940 – Fondation au Canada

du Programme de formation aéronautique du Commonwealth britannique. Plus de 130,000 aviateurs du Commonwealth sont formés, dans toutes les disciplines de l'aviation.

31 janvier 1942 – Fondation de la société *Canadian Pacific Air Lines* (qui prend le nom de CP Air en 1969). Il s'agit d'une fusion de dix compagnies aériennes privées – dont *Canadian Airways* – avec la compagnie CP.

15 avril 1947 – La société *Trans-Canada Airlines* commence à exploiter des services aériens réguliers commerciaux transatlantiques avec des avions *North Star*, entre Montréal et Prestwick.

29 septembre 1962 – Lancement du premier satellite canadien *Alouette*, conçu pour retransmettre des renseignements sur la nature de la ionosphère.

20 octobre 1966 – L'importance croissante des transporteurs régionaux mène à l'adoption d'une Déclaration des principes applicables aux transporteurs aériens régionaux, qui étend les responsabilités normatives de la Commission du Transport aérien à des compagnies telles que *Pacific Western*, *Transair*, *Nordair*, *Québecair* et *Eastern Provincial Airlines*.

27 mars 1969 – Le ministère des Transports révèle les projets de construction d'un nouvel aéroport de la "troisième génération" à Sainte-Scholastique.

1er avril 1974 – Airtransit inaugure le premier service ADAC de centre-ville à centre-ville, entre Montréal et Ottawa.

Première grande exposition d'artisanat de l'Arctique canadien à Toronto

Pour la première fois, une grande exposition d'oeuvres artisanales de l'Arctique canadien est présentée à la Galerie d'observation du Centre Toronto-Dominion de Toronto, du 19 juin au 15 août. L'exposition est parrainée par le Conseil canadien des arts esquimaux, groupe consultatif au ministère des Affaires du Nord. Elle vise à encourager les artisans de ces ré-

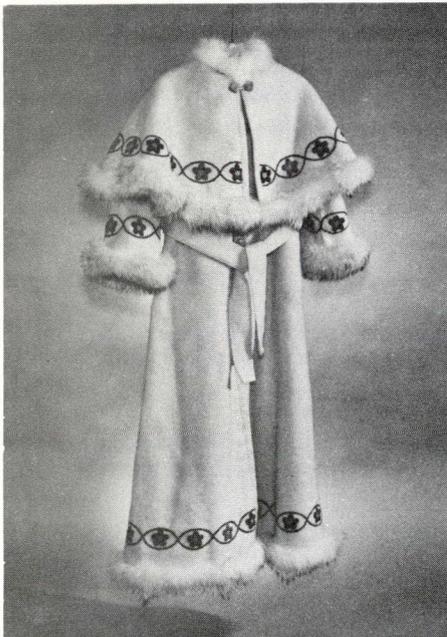
gions et à faire connaître aux habitants du sud du pays leurs talents de créativité et d'ingéniosité.

Intitulée "L'artisanat de l'Arctique canadien", l'exposition réunit des vêtements, des tapisseries, des bijoux et des artefacts de styles traditionnel et contemporain.

De l'avis du ministre des Affaires du Nord, M. Jean Chrétien, "l'artisanat

de l'Arctique compte parmi l'un des plus beaux et des plus finement réalisés au monde. Les 300 pièces de cette nouvelle collection ont été sélectionnées avec soin et représentent ce qui s'est fait de mieux dans le nord canadien depuis 1970."

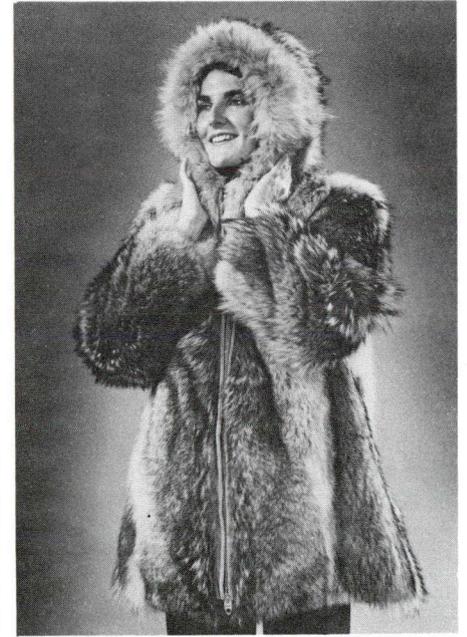
Les objets présentés sont des oeuvres d'artisans inuit et indiens des Territoires du N.-O. et du Nouveau-Québec.



Photographies prises par M. John Evans de quelques articles de la collection "L'artisanat de l'Arctique canadien" exposés à la Galerie d'observation du Centre Toronto-Dominion de Toronto, du 19 juin au 15 août. On



peut admirer un manteau et une mante garnis de renard de l'Arctique et confectionnés à Spencer Bay (T. N.-O.). On voit aussi un "attigi", anorak de peau de caribou réversible porté sous un autre anorak de même cuir, envoyés



de Baker Lake (T. N.-O.). L'anorak de peau de loup (à droite) a été confectionné à Aklavik, (T. N.-O.).

Cette exposition est une initiative du Conseil canadien des arts esquimaux du ministère des Affaires indiennes.

L'exportation d'urgence d'énergie électrique aux É.-U. est autorisée

Une ordonnance d'urgence a été émise en faveur de l'Hydro-Québec par l'Office national de l'énergie pour lui permettre l'exportation de quantités supplémentaires d'énergie électrique vers l'État de New York au cours de la période de charge maximum de l'été.

En vigueur depuis le 1er juillet, l'ordonnance d'urgence autorise l'exportation d'énergie électrique pouvant atteindre jusqu'à 765 gigawatts-heures et demeurera en vigueur pour une période de six mois. L'exportation s'effectuera, en vertu d'une entente entre l'Hydro-Québec et la *Consolidated Edison Company* de New York, au

moyen des réseaux de Cedar Rapids qui sont reliés aux installations américaines à la frontière près de Cornwall, Ontario.

Dans des conditions idéales, la vente maximale (765gwh) à la *Consolidated Edison* apporterait au Canada un revenu de l'ordre de 13 million de dollars.

Les besoins en puissance électrique dans l'État et la ville de New York augmentent pendant les mois d'été, en partie à cause de l'usage considérable de systèmes de climatisation. Par ailleurs, la demande de puissance électrique du Québec et des autres provinces canadiennes de l'est atteint son sommet pendant les mois d'hiver

à cause du chauffage.

L'Office national de l'énergie a le pouvoir d'émettre une ordonnance spéciale pour l'exportation de puissance électrique dans des situations d'urgence qui peuvent provoquer des interruptions dans l'approvisionnement en énergie de consommateurs des États-Unis ou du Canada.

La présente est la seconde ordonnance d'urgence délivrée par l'Office en faveur de l'Hydro-Québec pour des exportations supplémentaires aux États-Unis. La première, qui a été délivrée en janvier, a été accordée à cause de la pénurie de combustible aux États-Unis l'hiver dernier. La *Consolidated Edison* utilise du fuel-oil pour produire de l'électricité.

Émission de deux nouveaux timbres

Timbre consacré à l'invention du téléphone

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a annoncé l'émission d'un timbre de huit cents pour commémorer le centenaire de l'invention du téléphone par Alexander Graham Bell.

Le timbre qui paraîtra le 26 juillet, représente trois modèles d'appareils téléphoniques: le téléphone "à guillotine", le téléphone à pied appelé aussi téléphone "jonquille" et le téléphone "contempra."



Il y a cent ans ce mois-ci Alexander Graham Bell, au cours de vacances passées chez ses parents, à Brantford, dans le sud-ouest de l'Ontario, inventait un appareil qui permettait de transmettre et d'entendre la parole et d'autres sons à de grandes distances grâce à des impulsions électriques. Il s'agit, bien entendu, du téléphone.

Cette invention valut à Brantford le titre de "berceau du téléphone". De nos jours, la maison natale de Bell a été transformée en musée. On y voit de nombreux objets qui se rapportent à son invention.

Pour inventer le téléphone, Bell s'est fortement inspiré des connaissances scientifiques de ses prédécesseurs. Tous les principes fondamentaux qu'on retrouve dans le téléphone étaient connus depuis 40 ans au moins. Le mérite de Bell est d'avoir établi entre ces différents principes des interactions que personne avant lui n'avait su découvrir. Ces éléments appartenaient aux domaines de la physiologie, de l'électricité et de l'acoustique qui apparemment n'ont aucun rapport entre eux.

Bell est décédé le 2 août 1922 dans sa résidence d'été, près de Baddeck, en Nouvelle-Écosse.

Chacun des appareils de téléphone représentés sur les plus récents tim-

bres canadiens est solidement ancré dans l'Histoire. Le téléphone dit "à guillotine" fut le premier du monde. En 1915, Bell en parla en ces termes: "L'appareil que vous avez sous les yeux a été inventé pendant l'été de 1874, pendant que je rendais visite à mes parents à Brantford...". Le téléphone à pied, appelé aussi téléphone "jonquille", était très aimé du public et de nombreuses personnes le considèrent comme l'archétype de tous les téléphones. Le téléphone Contempra est le premier à avoir été conçu, dessiné et fabriqué entièrement au Canada. M. Ray Webber, de Toronto, a photographié les trois appareils.

Timbre de l'agriculture canadienne
Un timbre de huit cents dédié aux éducateurs et aux hommes de science oeuvrant dans le domaine de l'agriculture a été émis le 12 juillet. Le timbre représente un dessin qui symbolise la contribution apportée par le Canada à l'agriculture grâce à ses établissements d'enseignement, à sa recherche scientifique et à son sol fertile.

Bien que les régions nordiques ne se prêtent guère à l'agriculture, les efforts du Canada en ce domaine ont été couronnés de succès, puisque la production agricole de notre pays est suffisante pour satisfaire nos propres besoins et



alimenter des millions d'habitants d'autres pays. L'agriculture est un des secteurs les plus actifs de notre économie, et ceci est attribuable en grande partie à l'excellence de nos travaux de recherche en agriculture.

Les hommes de science ont mis au point des techniques précises de classement et l'amélioration des méthodes d'entreposage et de traitement des

aliments a rendu notre pays plus autonome en ce qui concerne la production de fruits et de légumes. En outre, le Canada est à l'avant-garde dans le domaine de la télédétection appliquée à l'inventaire des cultures. Nos chercheurs se sont aussi beaucoup intéressés aux animaux.

Nos instituts nationaux de recherches ont amélioré la plupart des produits cultivés au pays pour les adapter à nos conditions climatiques, obtenir un rendement productif optimal et en améliorer la qualité et la résistance aux maladies.

On applique maintenant à la solution des problèmes administratifs, sociologiques et techniques de l'agriculteur cette méthode scientifique qui a donné de si bons résultats.

Visite de la reine-mère

La reine-mère Elisabeth était de passage au Canada du 25 juin au 1er juillet pour présenter de nouvelles couleurs aux régiments Toronto Scottish et Black Watch dont elle est colonel en chef. L'itinéraire de sa visite comprenait, entre autres, l'assistance à la cent quinzième édition du Queen's Plate.

Avant de quitter le Canada le 1er juillet, Sa Majesté s'est jointe à quelque 6,000 personnes rassemblées sur les pelouses devant les édifices du Parlement ontarien à Queen's Park, à Toronto, pour les célébrations de la Fête du Canada. Elle avait été accueillie à l'Assemblée législative provinciale par le premier ministre, M. William Davis, et le lieutenant-gouverneur, Mme Pauline McGibbon.

Dans une dernière allocution avant son départ à 11 h. 45, la reine-mère s'est adressée ainsi: "Visiter votre pays après une absence de sept ans m'a procuré une joie réelle... Je vous en remercie et, bonne fête."

Statistiques du téléphone, 1973

Les chiffres préliminaires montrent que les recettes d'exploitation des 15 grands réseaux téléphoniques, qui régissent 97% des téléphones au Canada, ont augmenté de 13.8%, passant de 1,843 millions de dollars en 1972 à 2,097 millions en 1973.

Main-d'oeuvre mexicaine pour notre agriculture

“L'accord touchant la venue de travailleurs agricoles du Mexique au Canada cet été aidera nos agriculteurs à se procurer la main-d'oeuvre dont ils ont besoin,” a dit le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

M. Whelan commentait la déclaration faite par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, au sujet d'une entente conclue avec le Mexique pour faire venir au Canada des ouvriers agricoles saisonniers.

Ce dernier accord ainsi que le Programme de travailleurs saisonniers antillais aideront les Centres de dépannage agricole nouvellement mis sur pied à assurer un effectif de main-d'oeuvre agricole suffisant,” a dit M. Whelan.

Les Centres de dépannage agricole devront déterminer eux-mêmes, pour leur région, les besoins en main-d'oeuvre. Le ministre de l'Agriculture a précisé qu'on engagera d'abord les travailleurs canadiens puis, en deuxième lieu, les travailleurs venus au titre des ententes avec le Mexique et les Antilles et, en dernier lieu, les ouvriers étrangers isolés.

Le commerce d'une année à l'autre

Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 18% pour atteindre 6,434 millions de dollars au cours de la période allant de janvier à avril 1974 comparativement à la même période de 1973. Des augmentations plus fortes, s'échelonnant entre 37% et 50%, ont été enregistrées dans le cas des exportations vers le Japon, les six pays de la CEE et l'Amérique latine.

Au cours des quatre premiers mois de 1974, la valeur des importations et des exportations de pétrole brut a doublé comparativement à la même période de 1973, ce qui représente des augmentations de plus de 400 millions de dollars dans chaque cas. Il y a eu augmentation des exportations de matières industrielles (en particulier les pâtes de bois, le papier-journal, le bois d'oeuvre et les métaux) à destination de tous les pays, à l'exception des livraisons de métaux vers le Japon et de bois d'oeuvre vers les États-Unis, pays où les travaux de construction ont diminué. Les exportations de blé ont aug-

menté de 191 millions de dollars. Les importations de pièces d'automobiles en provenance des États-Unis ont continué de progresser, mais les exportations ont régressé de 138 millions de dollars.

L'augmentation de 28% des importations en provenance des États-Unis découle d'une hausse marquée des achats de machines et d'équipement par suite d'un accroissement des dépenses en immobilisation engagées par l'industrie canadienne. Les importations en provenance des pays d'outre-mer ont augmenté plus rapidement que celles en provenance des États-Unis en raison de la hausse des prix du pétrole brut et d'autres biens.

Décorés de l'Ordre du mérite militaire

La résidence du gouverneur général a annoncé que 49 hommes et deux femmes de la Force régulière et de réserve des Forces canadiennes se verront décerner l'*Ordre du Mérite militaire du Canada*. Il s'agit de la quatrième liste du genre à être publiée depuis l'institution en juillet 1972 de l'Ordre du Mérite militaire. Les nominations aux trois grades sont faites par le gouverneur général, Chancelier de l'Ordre, avec l'assentiment de la Souveraine. Les décorations annoncées seront présentées plus tard au cours de l'année, lors d'une cérémonie à la résidence du gouverneur général. L'Ordre du Mérite militaire a été institué le 1er juillet 1972 pour reconnaître la valeur insigne et les services exceptionnels des membres de la Force régulière et de réserve. La remise des décorations se fonde sur les trois critères suivants, soit le professionnalisme, les services exceptionnels et le dévouement.

Accord canado-américain en cas de pollution des eaux

Le Canada et les États-Unis ont conclu un échange de Notes diplomatiques concernant l'établissement d'un Plan d'urgence conjoint en cas de pollution des eaux par des hydrocarbures et d'autres substances nocives.

L'échange constitue entre les deux pays un accord prévoyant la promulgation du Plan d'urgence par le ministère

canadien des Transports et par la Garde côtière des États-Unis, et son maintien en vigueur afin de coordonner les mesures à prendre face aux menaces réelles de pollution des eaux qui présentent un intérêt commun pour les deux pays. Les eaux visées par les stipulations du Plan comprennent les Grands Lacs et les eaux situées au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Le Plan s'appliquera également aux détroits de Juan de Fuca et de Rosario entre autres.

Le ministère des Transports et la Garde côtière des États-Unis seront chargés d'administrer le Plan et de le maintenir en vigueur. Le Plan d'urgence assurera également une certaine coopération en ce qui touche l'utilisation de l'équipement et la coordination du personnel lors de tout accident qui pourrait survenir dans les eaux visées par le Plan.

Programme d'échange international pour des cadets de la Marine royale

Cent cinq cadets de la Marine royale du Canada prendront part à un programme d'échange international cet été et iront aux États-Unis et en Europe. Un nombre égal de cadets américains et européens viendront au Canada pour participer à différents programmes d'entraînement.

Cinquante cadets de la côte du Pacifique et 25 de la côte de l'Atlantique s'envoleront vers des centres de formation aux États-Unis. Ils s'embarqueront ensuite sur les navires de la Marine américaine et passeront jusqu'à deux semaines en mer.

Les cadets américains de la côte est recevront leur entraînement à deux camps de cadets de la Marine, soit à la BFC Cornwallis et à la BFC Halifax. Ceux de la côte ouest s'embarqueront pour une période de temps pouvant aller jusqu'à deux semaines à bord d'un navire-école de 70 pieds des Forces canadiennes. Ils navigueront surtout dans les détroits Juan de Fuca et Georgia, entre l'île de Vancouver et la terre ferme.

Les cadets choisis pour participer au Programme d'échange international avec l'Europe profiteront de deux semaines d'entraînement et de visite des lieux. Trente Canadiens prendront part à un programme d'échange de cadets avec la Grande-Bretagne, la Belgique,

les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest et la Suède.

Dix se rendront en Angleterre et vivront dans les familles de cadets venus au Canada; cinq iront en Belgique où ils recevront leur entraînement sur le patrouilleur rapide des cadets de la Marine belge. Ils navigueront sur les canaux intérieurs, sur la Mer du Nord et jusqu'en Hollande.

Cinq cadets se rendront dans un camp de cadets de la Marine hollandaise et, de là, prendront part à différents exercices d'entraînement.

Un autre groupe de cinq iront en Suède et habiteront chez des cadets de leur âge. Ils se rendront à différentes bases et visiteront les lieux.

Les cinq allant en Allemagne de l'Ouest se joindront à des cadets de leur âge et s'entraîneront à l'alpinisme et à la navigation à voiles et en mer.

Les 30 cadets européens qui viendront au Canada pour deux semaines visiteront Montréal, s'envoleront vers Comox (Colombie-Britannique) pour une période d'instruction en mer, se rendront à Victoria (Esquimalt) pour visiter les navires des Forces canadiennes et passeront une journée à chacun des endroits suivants: Ottawa, Kingston, Toronto et Niagara Falls.

Un film inuit remporte un premier prix

Le jury du festival mondial du film, qui se tenait à Zagreb, en Yougoslavie, a décerné le prix de la meilleure réalisation à un film d'animation réalisé au nouvel atelier cinématographique de Cape Dorset, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce film de neuf minutes, qui a été choisi parmi quelque deux cents autres, a retenu l'attention des juges à cause de "l'étonnante découverte de nouvelles possibilités dans le domaine de

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.

l'animation" qu'il leur a permis de faire.

Le film n'a pas encore été montré à l'écran, mais un employé du bureau central de l'Office national du film à Montréal nous a appris que l'Office a déjà reçu une foule de demandes à cet égard.

Le Canada était représenté au festival par deux Inuit de Cape Dorset, M. Joanasie Salamonie, qui est le directeur de l'atelier, et Mme Sitaralak Olaigie. Leur voyage à Zagreb était parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord. L'Office national du film a présenté le film au nom de l'atelier.

L'atelier de Cape Dorset est ouvert depuis un an. Son but est d'encourager les Inuit à faire valoir leurs extraordinaires dons de créativité, grâce à la fondation d'une société cinématographique commerciale qui a pour but de répondre aux besoins de l'industrie et du gouvernement.

Les télécommunications par satellites dans l'Arctique

L'industrie canadienne du pétrole et les sociétés exploitantes des télécommunications au Canada effectuent une expérience, unique en son genre, qui consiste à prolonger les communications téléphoniques et les transmissions de données jusqu'à l'Arctique.

Coordonnés par la *Canadian Petroleum Association*, Télésat Canada, le Réseau téléphonique transcanadien (R.T.T.) et les Télécommunications du Canadien-National (les T.C.N.), l'interurbain automatique et le service par télétype ont été établis entre Calgary et les installations de forage du pétrole implantées dans le delta du Mackenzie.

Anik 1, satellite national de télécommunications du Canada, assure ce service par l'intermédiaire d'une station terrienne transportable, fournie pour cet essai par la *Hughes Aircraft Company*.

Les T.C.N., qui assurent déjà les services de téléphone publics et d'autres services de télécommunications, font avec le R.T.T. et Télésat une étude approfondie des avantages que les stations terriennes transportables fourniraient en matière de communications spéciales temporaires.

Le nouvel aéroport... (suite de la p. 2)

Mirabel par les emprises existantes des voies de chemin de fer du CP et du CN, grâce à l'utilisation d'auto-rails capables d'atteindre 100 milles (160 km) à l'heure. Le coût de ce projet est évalué à environ 438 millions de dollars 1973. La voie ferrée envisagée serait intégrée au réseau actuel de transport de Montréal et comprendrait 16 stations – dont la plupart seraient munies de parcs de stationnement – raccordées aux lignes d'autobus. Si le réseau TRRAMM est approuvé, il pourrait entrer en service en 1981 et acheminer plus de 100,000 passagers par jour.

À côté des moyens destinés aux passagers, les installations d'acheminement du fret seront un des aspects importants de l'activité de Mirabel. À l'heure actuelle, Montréal se place au dixième rang des villes nord-américaines pour le volume du fret expédié, avec un taux de croissance annuel de près de 25 pour cent, mais on prévoit que la croissance sera beaucoup plus rapide une fois que Mirabel sera en pleine activité. Une aire de fret de 350,000 pieds carrés pourra recevoir jusqu'à quatre avions à la fois dans la première phase. En 1980, il y aura en outre deux aéroports de fret et une piste distincte pour avions-cargos.

Le parc industriel et commercial formera une partie importante de l'ensemble de Mirabel. Dans ce contexte, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a conçu un vaste plan de coopération et de coordination avec Ottawa pour assurer que l'infrastructure nécessaire suffira à répondre aux besoins d'entreprises manufacturières diversifiées, d'industries tertiaires liées aux activités de l'aéroport et de l'Activité manufacturière du parc proprement dit.

Outre les emplois qui seront créés par les industries nouvelles, l'aéroport lui-même, lorsqu'il ouvrira l'année prochaine, comptera quelque 4,000 employés et on estime qu'en 1985 sa main-d'oeuvre totale dépassera les 12,000.

(Article extrait de *La Revue des affaires de la Banque de Montréal*, mai 1974.)